AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-5-65 382072

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 F.

Supplément n° 2 au Bulletin n° 56 - MAI 1965 — 13 MAI 1965

VIGNE

ARAIGNEES ROUGES : Les premières éclosions sont décelées depuis quelques jours ; surveiller attentivement les plantations.

Foyers importants dans les vignes non traitées ou mal traitées l'année dernière en fin de saison surtout dans les vignobles de Romanèche-Thorins et en Mâconnais. En Côte d'Or la Côte des Blancs est la plus touchée. D'autres foyers peuvent éclater dans les jours à venir.

Un traitement acaricide est recommandé dès réception de l'avis avec un produit du type systémique ou de contact. Ces produits sont également valables dans une certaine mesure contre l'érinose et l'acariose. Eviter les produits dits ovicides.

CIGARIERS : Ces insectes sont apparus ; l'application d'un traitement insecticide à base de produits organo-chlorés ou organo-phosphorés est conseillée afin de limiter les dégâts.

ARBRES FRUITIERS & PETITS FRUITS

ARAIGNEES ROUGES : Les éclosions sont très importantes ; il convient de surveiller les cultures en particulier celles où des foyers avaient été constatés à la fin de l'été 1964. On utilisera de préférence à cette époque de l'année un produit systémique persistant.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : Dans les plantations contaminées les années précédentes, effectuer un traitement avant la floraison avec un oxychlorure de cuivre.

CULTURES LEGUMIERES

EPINARDS - PEGOMYIE : Les pontes deviennent abondantes et les premières galeries sont visibles dans certaines cultures. Un traitement doit être effectué dès réception de la note.

Les produits suivants pourront être utilisés :

- Lindane	: 300 gr.	matière active/hectare (Délai avant récolte	: 15 jrs)
- Chlordane	:1000 gr.	" " " " " "	: 15 jrs
- Heptachlore	:1000 gr.	" " " " " "	: 15 jrs
- Parathion	: 150 gr.	" " " " " "	: 15 jrs
- Diazinon	: 150 gr.	" " " " " "	: 15 jrs
- Azinphos	: 250 gr.	" " " " " "	: 15 jrs
- Phosalone	: 600 gr.	" " " " " "	: 15 jrs
- Trichlorfon	: 300 gr.	" " " " " "	: 7 jrs
- Mévinphos (Phosdrin)	: 400 gr.	" " " " " "	: 7 jrs

Tous ces produits ont une certaine action en profondeur permettant de détruire les jeunes larves se trouvant dans les galeries. Le Mévinphos qui est systémique est cependant plus efficace mais son action fugace exige un renouvellement du traitement dans les 3 jours. Aussi on lui préfèrera, si les galeries ne sont pas encore visibles ou en petit nombre, les produits à plus longue rémanence compte tenu, bien sûr, de la date de récolte et de la végétation. Nous rappelons que l'emploi du Diméthoate est interdit en cultures légumières.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
H. SOULIE

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 100